



AIDE A L'ACHAT D'UN VELO CARGO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

1. IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom – Prénom:.....

Date de naissance:.....

Adresse du demandeur :

.....

Code postal:..... Ville:.....

Mail :

Téléphone :/...../...../...../.....

2 . UTILISATION DU VÉLO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Pour quel(s) déplacement(s) utiliserez-vous votre vélo à assistance électrique ?

- domicile-travail
- commerces
- loisirs (activités sportives, culturelles, cyclotourisme etc...)
- autres :

Ce vélo à assistance électrique va-t-il remplacer un véhicule motorisé dans vos déplacements ?

- Oui totalement
- Oui partiellement
- Non

3 SUBVENTION DE L'ÉTAT

L'État propose une aide complémentaire de celle de LAVAL AGGLOMÉRATION, réservée aux personnes présentant un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489 €. Pensez-vous solliciter cette aide ?

- Oui
- Non

Si Non pourquoi ?

4. PIÈCES À FOURNIR

- le présent formulaire de demande de subvention dûment complété et signé
- un justificatif de domicile de moins **de 3 mois**
- une copie de la facture d'achat du VAE, **au nom propre du demandeur et certifiée acquittée** (le ticket de caisse n'est pas une pièce comptable, à ce titre, il ne peut se substituer à une facture d'achat.) et **postérieure au 30 juin 2022**.
- un relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire

L'ensemble des pièces sera à retourner soit :

- **par courrier à** **LAVAL AGGLOMÉRATION**
 HÔTEL COMMUNAUTAIRE
 Service Mobilité
 1 Place du Général Ferrié
 CS 60809
 53008 LAVAL CEDEX
- **Par mail :** service.mobilite@agglo-laval.fr (pas de photo, privilégiez des pièces-jointes au format PDF)
- **Contact :** Service mobilité : 02.43.49.45.68

5 – ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

Nom – Prénom :

- Certifie sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées ainsi que la sincérité des pièces jointes fournies.
- m'engage à ne pas revendre le vélo cargo à assistance électrique dans un délai d'un an suivant l'obtention de l'aide.

A.....

Le.....

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")



CONDITIONS D'OCTROI

BÉNÉFICIAIRES

- Être majeur et domicilié sur le territoire de LAVAL AGGLOMÉRATION

ÉQUIPEMENTS ÉLIGIBLES

- Vélos neufs **cargo** à assistance électrique

sont exclus du dispositif :

- les vélos équipés de batteries au plomb
- les "speed bikes"
- les kits d'électrification pour vélos
- les trottinettes électriques
- les gyropodes

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Chaque foyer fiscal pourra bénéficier d'une subvention pour un vélo cargo sur une durée de 5 ans
- La subvention ne s'applique pas sur les accessoires (panier, casque, antivol.....)
- L'achat doit être effectué chez un **vélociste*** domicilié sur le territoire des Pays de la Loire ou de la Bretagne

MONTANT DE LA SUBVENTION

- 300 € pour un achat après le 30 juin 2022.

* Spécialiste de la vente et de la réparation des cycles